

## Entreprise, comment bien facturer ?



Pour facturer un dossier sans délégation de paiement suivez nos recommandations

### Votre dossier est-il complet ?

#### Votre dossier doit inclure :

- Votre facture avec le **numéro de module**
- Les attestations de présence signées
- **Justificatif** de passage de **certification** (Ex. : Bulats ; TOEIC...) **si** coûts de certification prévu
- Attestation de **frais annexes** (si frais annexes facturés)
- **Un RIB** (pour tout premier règlement ou changement de domiciliation bancaire)

### Vérifiez l'attestation de présence

- Est-elle signée par le(s) stagiaire(s) par demi-journée ?
- Est-elle signée par le formateur ou le responsable pédagogique ?

#### Comporte-t-elle :

- Les dates de formation ?
- Les heures par demi-journées ?
- Les noms des stagiaires et des formateurs ?
- Le cachet commercial ou est-elle établie à l'entête de l'organisme de formation ou de l'entreprise

### Un seul mode d'envoi

#### Le courrier postal

Une seule adresse de facturation nationale



**OPCA DEFI**  
Courrier entreprises  
**TSA 50357**  
94166 SAINT MANDE  
cedex

### Quels montants facturer ?

- Seuls les **coûts engagés** sont facturables
- Seules les **heures attestées** sont facturables

Facture **au prorata** de la réalisation et de l'engagement

### La formation est non facturable ?

- Quand la formation est **annulée**
- ou **entièrement facturée**
- si **vous n'obtenez pas** les justificatifs conformes.

Demandez **la clôture** pour libérer les engagements.

### Vérifiez la facture

#### Comporte-t-elle :

- La date
- Le numéro du module DEFI
- Le numéro de facture
- L'intitulé de l'action
- Le nom de l'entreprise  
Le nom des stagiaires
- Si les stagiaires prévus initialement n'ont pas réalisé la formation, la facture en tient-elle compte ?
- Les montants HT détaillés par nature de frais et TTC
- C'est la facture de solde, indiquez-le !

**Sécurisez** vos règlements : indiquez votre **IBAN sur vos factures.**

### Quand facturer ?

- **Au plus tard** un mois après la date de fin de formation

**Attention**, les actions de formation terminées depuis **plus de 9 mois** sont définitivement clôturées.



### Le règlement

Par virement uniquement **sous 45 jours au maximum** pour les dossiers complets et conformes

**En cas de doute, contactez le gestionnaire indiqué sur le courrier d'accord de prise en charge ou figurant dans vos contacts sur « Mon compte DEFI »**